

## STATISTIQUES 2003

### Dispositif :

21 permanences d'accueil à Marcq-en-Baroeul, salle Agora ;  
10 permanences d'accueil à Lille, Maison de la Citoyenneté et de la Médiation ;  
soit 146 personnes accueillies, écoutées et conseillées.  
Une ligne téléphonique Urgence-détresse ;  
Soit 189 personnes accueillies, écoutées et conseillées.  
Soit un total de 335 mères et pères reçus par les bénévoles.

### Etude des fiches d'accueil :

#### Personnes accueillies :

92,5% sont des pères ;  
5,6% sont des mères ;  
1,9% sont des grands-parents.

#### Répartition par âge des 173 enfants mineurs concernés :

39,3% ont entre 0 et 5 ans ;  
28,9% ont entre 6 et 10 ans ;  
17,3% ont entre 11 et 14 ans ;  
14,5% ont plus de 15 ans.  
Soit 68,2% des enfants concernés par la séparation de leurs parents ont moins de 10 ans.

#### Répartition des enfants concernés en fonction de la résidence « principale » :

91% des enfants vivent chez leur mère ;  
1,5% des enfants vivent chez leur père ;  
7,5% des enfants vivent en résidence alternée ou paritaire.

#### Pension alimentaire par enfant :

La moyenne est de 158 euros ;  
L'amplitude varie de 25 à 381 euros.

#### Droit de visite :

75% « classiques », c'est à dire les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> week-ends ;  
1,8% à l'amiable entre les deux parents ;  
23,2% selon autres accords entre les parents.

#### Origine géographique des personnes accueillies :

74,6% sont originaires de la LMCU ;  
15,7% hors Communauté Urbaine de Lille (LMCU) ;  
8,8% sont originaires du Pas-de-Calais ;  
0,9% résident dans une autre région.

Problèmes évoqués lors des permanences d'accueil :

Difficultés d'exercice du droit de visite (109 cas) ;  
Orientation vers avocat pour suite à donner (68) ;  
Fixation de montant de pension alimentaire jugée anormale (40) ;  
Demande d'hébergement principal pour l'enfant (38) ;  
Demande de résidence alternée pour l'enfant (24) ;  
Informations générales après séparation (9) ;  
Informations générales avant séparation (8) ;  
Eloignement géographique de la mère et des enfants (7) ;  
Elargissement du droit de visite (7) ;  
Audience devant le Juge des Enfants (5) ;  
Médiation familiale souhaitée par l'un des deux parents (5) ;  
Problèmes de logement du père pour l'accueil de ses enfants (4) ;  
Enquête sociale en cours (4) ;  
Difficultés d'exercice de l'autorité parentale pour l'un des deux parents (3) ;  
Demande d'aide juridictionnelle (2) ;  
Procédure d'Appel devant la Cour (2).

Etude statistique réalisée par Marie Lemasson et Jacques Taillez, février 2004.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*